

SOURCE : Neptune Solutions Bien-Être Inc.

Neptune publie ses résultats du premier trimestre de l'exercice 2021

Revenus de 2021-T1 +390% vs 2020-T1 et +124% vs 2020-T4; importantes augmentations liées à de nouveaux produits de consommation dans le domaine de la santé et du bien-être et la croissance des revenus tirés du cannabis

Produits de 28 à 32 millions de dollars prévus pour le deuxième trimestre, ce qui représente une croissance annuelle estimée de 330 % à 391 %

Laval (Québec), CANADA – Le 11 août 2020 – Neptune Solutions Bien-être Inc. (« Neptune » ou la « Société ») (NASDAQ : NEPT) (TSX : NEPT), une société diversifiée et entièrement intégrée axée sur la santé et le bien-être qui propose des marques végétales, durables et portées par une mission, a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers et d'exploitation pour la période de 3 mois terminée le 30 juin 2020. Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

Faits saillants financiers du premier trimestre de l'exercice 2021 :

- Le total des produits pour la période de 3 mois terminée le 30 juin 2020 s'est élevé à 21 363 \$, ce qui représente une augmentation séquentielle de 11 833 \$, ou 124 %, par rapport au quatrième trimestre terminé le 31 mars 2020 et une augmentation de 17 002 \$, ou 390 %, par rapport aux produits de 4 361 \$ de la période de 3 mois terminée le 30 juin 2019.
- Le profit brut pour le trimestre terminé le 30 juin 2020 s'est élevé à 3 256 \$, ce qui représente une augmentation séquentielle de 4 353 \$ par rapport au quatrième trimestre terminé le 31 mars 2020 et une augmentation de 3 969 \$ par rapport à la période de 3 mois terminée le 30 juin 2019. La marge brute s'est améliorée à 15,2 %, comparativement aux marges brutes négatives des deux périodes de comparaison, ce qui reflète l'amélioration des marges en raison de la croissance du volume des activités liées au cannabis.
- La perte nette pour la période de 3 mois terminée le 30 juin 2020 s'est élevée à 11 427 \$, contre une perte nette de 6 452 \$ pour la période de 3 mois terminée le 30 juin 2019.
- Le BAIIA ajusté¹ a augmenté de 227 \$ pour la période de 3 mois terminée le 30 juin 2020, soit une perte de 3 356 \$, comparativement au trimestre terminé le 30 juin 2019. L'augmentation du BAIIA ajusté¹ est principalement attribuable à la hausse du profit brut, partiellement contrebalancée par une augmentation des frais de vente, généraux et charges administratives.
- Neptune établit ses prévisions de produits pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021 entre 28 000 \$ et 32 000 \$, ce qui représente une croissance séquentielle d'environ 31 % à 50 % par rapport au trimestre précédent et d'environ 330 % à 391 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

¹ Voir les sections « Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS » et « Rapprochement du bénéfice sectoriel (de la perte sectorielle) avant les charges du siège social avec le BAIIA sectoriel ajusté et rapprochement de la perte nette avec le BAIIA ajusté », qui suivent.

Faits marquants récents de l'entreprise :

- Le 15 juin 2020, Neptune a annoncé le lancement de Neptune Halo, un oxymètre de pouls électronique. Cet outil clé dans la lutte contre la COVID-19 vient élargir le portefeuille de sa division Innovations – Santé et bien-être.
- Le 22 juin 2020, Neptune a annoncé le lancement d'une nouvelle gamme de désinfectants pour les mains à base de plantes pour le secteur des magasins à adhésion. Mis au point par la division Innovations – Santé et bien-être de Neptune, en partenariat avec International Flavors & Fragrances (NYSE : IFF), la gamme de produits étendue se compose de six nouvelles variétés parfumées.
- Le 29 juin 2020, Neptune a annoncé qu'elle avait été autorisée par Santé Canada à vendre des produits à base de cannabis aux provinces et aux territoires. Cette licence de vente comprend notamment des produits comestibles, des extraits et des produits topiques. Cette autorisation s'ajoute à la licence de transformation déjà détenue. Elle permettra d'étendre les activités de Neptune dans le domaine du cannabis pour y inclure des produits de marque exclusive. De plus, cette autorisation renforce les capacités de la société en matière d'offres de produits fournis en marque blanche, procurant une valeur ajoutée et des services supplémentaires à ses clients B2B.
- Le 15 juillet 2020, Neptune a annoncé la nomination d'Eric Gharakhanian, docteur en chimie, au poste de directeur du développement de produits, Innovations – Santé et bien-être. M. Gharakhanian a travaillé précédemment pour la société Clorox du Canada, où il agissait en tant que spécialiste du développement de produits. À ce titre, il était responsable de l'élaboration et de la gestion des produits de nettoyage issus du portefeuille de marques d'entretien ménager de l'entreprise.
- Le 21 juillet 2020, Neptune a annoncé la candidature de Jane Pemberton et de Frank Rochon à titre de membres du conseil d'administration de la Société. Les actionnaires procéderont à l'élection lors de l'assemblée générale annuelle de la Société qui se tiendra le 12 août 2020.

Commentaires de la direction

Michael Cammarata, chef de la direction de Neptune, a déclaré : « Notre transformation en une société diversifiée et entièrement intégrée axée sur la santé et le bien-être a donné des résultats notables. Nous avons constitué l'équipe et les partenariats, ainsi que développé un portefeuille d'innovations dans le domaine de la santé et du bien-être afin de stimuler notre croissance au cours des prochains trimestres et exercices. Notre cadence de développement de nouveaux produits et de nouvelles catégories s'est accélérée, et nous tirons pleinement parti de nos actifs pour favoriser une croissance génératrice de profits moyennant un investissement supplémentaire limité. Chacun de nos lancements de nouveaux produits est conçu pour dégager des marges plus élevées et des rendements des investissements plus importants afin de soutenir les occasions de croissance supplémentaire. Nous constatons que nos marges brutes s'améliorent parallèlement à l'accélération de notre croissance, et à mesure que nos volumes continuent à s'accroître, nous nous attendons à ce que notre profil de profit continue à s'améliorer. Au cours du premier trimestre, les activités Innovations – Santé et bien-être et Cannabis ont enregistré une croissance considérable, alimentée par des partenariats solides et par notre capacité à saisir

rapidement les occasions qui se présentent. Nous prévoyons une forte croissance au deuxième trimestre et nous nous attendons à ce que l'accélération de la croissance se poursuive. »

« Nous avons réalisé d'importants investissements au cours de la dernière année, notamment en augmentant les capacités et en constituant une équipe de classe mondiale, a affirmé D^{re} Toni Rinow, chef de la direction financière de Neptune. Nous tirons maintenant parti de ces investissements, qui permettent d'accélérer la croissance et d'améliorer les marges. Nous prévoyons de poursuivre dans cette voie, et nous nous attendons à ce que les produits du deuxième trimestre quadruplent presque à nouveau par rapport à la même période l'an dernier. Non seulement nous mettons l'accent sur l'innovation pour stimuler nos produits, mais nous intégrons également à notre stratégie financière fondamentale une surveillance étroite de la rentabilité de nos nouvelles activités dans le but d'améliorer nos marges et de tirer parti d'innovations n'exigeant pas beaucoup d'actifs. Nous avons amélioré notre situation de trésorerie afin de soutenir notre croissance, et nous sommes à la recherche de sources de capitaux supplémentaires, non dilutives, pour favoriser notre croissance continue. Nous connaissons un fort élan grâce à l'introduction récente de notre désinfectant pour les mains dans le secteur des magasins à adhésion, qui a commencé au début du deuxième trimestre. Nous observons également une croissance continue de nos activités liées au cannabis avec nos partenaires clés actuels et de nouvelles relations commerciales. »

Résultats financiers du premier trimestre de l'exercice 2021

Le total des produits pour la période de 3 mois terminée le 30 juin 2020 a augmenté de 390 % pour atteindre 21 363 \$, contre 4 361 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation des produits est principalement attribuable à l'introduction de nouveaux articles de santé et de bien-être, à savoir le lancement initial de désinfectants pour les mains et de thermomètres sans contact Neptune Air, ainsi que de produits à base de cannabis, ce qui reflète l'achèvement de la phase d'expansion 2 de la Société, qui est entrée en service au début du trimestre.

Le profit brut consolidé de la période de 3 mois terminée le 30 juin 2020 s'est élevé à 3 256 \$ comparativement à (712) \$ pour la période de 3 mois terminée le 30 juin 2019, soit une augmentation de 3 968 \$. L'augmentation du profit brut pour le trimestre terminé le 30 juin 2020 par rapport à la période de 3 mois terminée le 30 juin 2019 est directement liée à l'augmentation du volume des ventes. La marge brute consolidée a augmenté de (16 %) pour la période de 3 mois terminée le 30 juin 2019 à 15 % pour le trimestre terminé le 30 juin 2020.

Neptune a enregistré une perte nette de 11 427 \$ pour la période de 3 mois terminée le 30 juin 2020, contre une perte nette de 6 452 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation de la perte nette pour le trimestre terminé le 30 juin 2020 est attribuable à l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives nets pour soutenir la croissance future, partiellement compensée par l'augmentation de la marge brute.

Pour la période de 3 mois terminée le 30 juin 2020, le BAIIA ajusté¹ a représenté une perte de 3 356 \$, contre une perte de 3 583 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Perspectives

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021, la Société prévoit des produits se situant entre 28 000 \$ et 32 000 \$, ce qui reflète l'accélération de la croissance de plusieurs de ses activités commerciales.

Mise à jour sur les activités et la COVID-19

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2021, la phase d'expansion 2 de Neptune à son installation de Sherbrooke est entrée en service, ce qui a permis d'accroître considérablement la capacité et d'augmenter le volume des ventes. La Société expédie maintenant des produits à tous ses principaux clients B2B dans le domaine de l'extraction du cannabis, ainsi qu'à de nouveaux clients. En juin, Neptune a été autorisée par Santé Canada à vendre des produits à base de cannabis aux provinces et aux territoires, notamment des produits comestibles, des vapoteuses, des extraits, des produits topiques et des boissons. La Société a également reçu l'autorisation d'augmenter la capacité d'entreposage frigorifique de son installation de Sherbrooke. De plus, Neptune a terminé la conversion de ses activités d'extraction vers un procédé à l'éthanol froid, ce qui a permis de réduire le temps de traitement et de rehausser l'efficacité.

En ce qui a trait à la COVID-19, les activités de Neptune continuent d'être jugées essentielles et ses installations du Canada et des États-Unis ont donc continué à fonctionner sans aucune perturbation importante, ce qui témoigne des normes de fonctionnement élevées existantes et de la rapidité de la réponse à la pandémie. Bien que la crise sanitaire mondiale ait eu des répercussions négatives sur certains aspects des activités de la Société, notamment le rythme d'acceptation de nouveaux produits par les détaillants et d'autres perturbations, la Société reste en mesure de continuer à servir ses clients.

Détails de la conférence téléphonique

Date : Mardi 11 août 2020

Heure : 16 h 30 (heure avancée de l'Est)

Appel : 1 888 231-8191 (Canada et États-Unis)
1 647 427-7450 (International)

ID de la conférence : 4 484 044

Vous pourrez également accéder à une webdiffusion en direct simultanée dans la section Événements et présentations de l'onglet Investisseurs du site Web de Neptune à l'adresse www.neptunecorp.com ou directement à l'adresse suivante : https://produceredition.webcasts.com/starthere.jsp?ei=1349495&tp_key=5a45d36733. La webdiffusion sera archivée pendant environ 30 jours.

À propos de Neptune Solutions Bien-Être Inc.

Neptune Solutions Bien-Être est une société diversifiée et entièrement intégrée axée sur la santé et le bien-être. Neptune se consacre à l'élaboration d'un vaste portefeuille de produits de consommation courante à la fois abordables et haut de gamme qui répondent aux tendances intemporelles et à la demande du marché pour des marques végétales, durables et portées par une mission. La Société dispose d'une infrastructure de chaîne d'approvisionnement très flexible et peu coûteuse qui peut être étendue, réduite ou adaptée à des catégories de produits adjacentes afin de cerner de nouvelles pistes d'innovation, de s'ajuster rapidement aux

préférences et à la demande du marché, et de commercialiser de nouveaux produits par l'intermédiaire de ses détaillants partenaires et de ses plateformes de commerce électronique. Forte de plusieurs décennies d'expertise en matière d'extraction et de formulation de produits, Neptune est un fournisseur de premier plan de solutions clés en main de développement de produits et de chaîne d'approvisionnement pour les clients d'affaires dans plusieurs secteurs verticaux, notamment les produits légaux à base de cannabis et de chanvre, les nutraceutiques et les biens de consommation courante fournis en marque blanche. La Société occupe une place de choix dans le secteur du cannabis et du chanvre grâce à ses activités de recherche, de développement et de commercialisation axées sur l'utilisation des cannabinoïdes afin de rendre les produits ménagers plus sûrs, plus sains et plus efficaces. Neptune a son siège social à Laval, au Québec, et possède une usine de production de 4 645 mètres carrés (50 000 pieds carrés) à Sherbrooke, au Québec, ainsi qu'une usine de 2 230 mètres carrés (24 000 pieds carrés) en Caroline du Nord. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site <https://neptunecorp.com/>.

Mise en garde concernant les mesures financières non conformes aux IFRS

La Société utilise une mesure financière ajustée –le bénéfice ajusté avant les intérêts, l'impôt et les amortissements (BAIIA ajusté) – pour évaluer sa performance d'exploitation. Cette mesure financière non conforme aux IFRS est composée d'ajustements qui sont issues directement des états financiers de la Société et sont présentées de manière uniforme. La Société utilise cette mesure afin d'évaluer sa performance financière historique et future, ainsi que sa performance par rapport à ses concurrents. Cette mesure aide également la Société à planifier et à faire des projections pour les périodes futures ainsi qu'à prendre des décisions opérationnelles et stratégiques. La Société est d'avis qu'en rendant cette information disponible aux investisseurs, en plus des mesures conformes aux IFRS, elle permet à ceux-ci de voir les résultats de la Société du point de vue de la direction, et ainsi de mieux comprendre sa performance financière passée et future.

La réglementation en matière de valeurs mobilières exige que les sociétés avertissent les lecteurs du fait que les résultats et autres mesures établis selon un autre référentiel que les IFRS n'ont pas de sens normalisé et qu'il est peu probable qu'ils soient comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, cette mesure ne doit pas être considérée de manière isolée. La Société utilise le BAIIA ajusté pour mesurer sa performance d'une période à l'autre sans les variations découlant de certains ajustements qui pourraient éventuellement fausser l'analyse des tendances de sa performance d'exploitation et parce que la Société estime que cette mesure fournie de l'information pertinente sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation. La méthode de calcul du BAIIA ajusté de Neptune peut différer de celle utilisée par d'autres sociétés.

Neptune calcule son BAIIA ajusté en ajoutant au bénéfice net (à la perte nette) les charges financières nettes, les amortissements et la charge d'impôts et en soustrayant le recouvrement d'impôts et les produits financiers nets. D'autres éléments – comme la rémunération à base d'actions, les provisions pour litiges, les frais d'acquisition, la variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle, la dépréciation du goodwill et les indemnités de départ et coûts connexes qui sont sans incidence sur la performance d'exploitation de la Société – sont également rajoutés au calcul puisqu'ils peuvent varier de manière importante d'une période à l'autre. Le fait d'effectuer des ajustements en fonction de ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Énoncés prospectifs

Les énoncés contenus dans le présent communiqué qui ne portent pas sur des faits passés ou courants constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois américaines et canadiennes sur les valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs comportent des risques et incertitudes connus et inconnus et sont assujettis à d'autres facteurs inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de Neptune diffèrent de manière importante des résultats passés ou des résultats futurs dont il est question, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Outre les énoncés qui décrivent explicitement de tels risques et incertitudes, il y a lieu de préciser que les énoncés qui contiennent des termes tels que « croit », « est d'avis », « prévoit », « a l'intention », « s'attend », « entend » ou « planifie » dénotent la nature incertaine et prospective de ceux-ci. Il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui sont à jour à la date du présent communiqué seulement.

Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué sont présentés sous réserve de la présente mise en garde et de la rubrique « Mise en garde concernant l'information prospective » qui figure dans la notice annuelle la plus récente de Neptune, qui fait également partie du rapport annuel sur formulaire 40-F le plus récent de Neptune lequel est disponible sur SEDAR, à www.sedar.com, sur EDGAR, à <https://www.sec.gov/edgar.shtml> et dans la section Investisseurs du site Web de Neptune, à www.neptunecorp.com. Tous les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué sont à jour à la date du présent communiqué. Neptune ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, sauf si la loi l'exige. De plus, les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué comportent généralement d'autres risques et incertitudes qui sont décrits à l'occasion dans les documents publics de Neptune déposés auprès de la Securities and Exchange Commission et des commissions des valeurs mobilières canadiennes. Des renseignements supplémentaires au sujet de ces hypothèses, risques et incertitudes figurent à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle.

Ni NASDAQ ni la Bourse de Toronto n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant à la véracité ou à l'exactitude du présent communiqué.

Relations avec les investisseurs :

ICR
Scott Van Winkle
617 956-6736
scott.vanwinkle@icrinc.com

Médias :

ICR
Cory Ziskind
646 277-1232
cory.ziskind@icrinc.com

NEPTUNE SOLUTIONS BIEN-ÊTRE INC.

États financiers intermédiaires consolidés condensés du bénéfice et du résultat étendu
(non audités)

Pour les périodes de 3 mois terminées les 30 juin 2020 et 2019

	30 juin 2020	30 juin 2019
Produits provenant des ventes et services	21 022 488 \$	3 989 498 \$
Produits provenant des redevances	316 528	341 863
Autres produits	24 236	29 647
Total des produits	21 363 252	4 361 008
Coût des ventes	(18 106 827)	(5 073 183)
Profit brut	3 256 425	(712 175)
Charges de recherche et développement nettes des crédits d'impôt et subventions de 18 500 \$ (20 052 \$ en 2019)	(434 952)	(342 336)
Frais de vente, généraux et charges administratives	(12 854 882)	(5 329 864)
Perte provenant des activités d'exploitation	(10 033 409)	(6 384 375)
Produits financiers	17 643	18 837
Charges financières	(1 474 835)	(137 557)
	(1 457 192)	(118 720)
Perte avant impôt sur le résultat	(11 490 601)	(6 503 095)
Recouvrement d'impôt sur le résultat	63 190	50 947
Perte nette	(11 427 411)	(6 452 148)
Autres éléments du résultat étendu		
Gains (pertes) non réalisés sur les placements	110 001	(198 883)
Variation nette des pertes de change latentes sur la conversion d'investissements nets dans des établissements étrangers	(1 551 479)	—
Total des autres éléments du résultat global	(1 441 478)	(198 883)
Résultat global total	(12 868 889) \$	(6 651 031) \$
Résultat de base et dilué par action	(0,13) \$	(0,08) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de base et dilué	102 580 784	80 754 086

NEPTUNE SOLUTIONS BIEN-ÊTRE INC.

États intermédiaires consolidés condensés de la situation financière
(non audités)

Au 30 juin 2020 et au 31 mars 2020

	30 juin 2020	31 mars 2020
Actifs		
Actifs courants :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 503 436\$	16 577 076\$
Placement à court terme	24 000	36 000
Clients et autres débiteurs	13 369 372	10 793 571
Charges payées d'avance	8 622 049	2 296 003
Stocks	11 032 978	9 092 538
	58 551 835	38 795 188
Immobilisations corporelles	62 848 161	60 028 574
Actifs au titre de droits d'utilisation	1 264 353	1 386 254
Immobilisations incorporelles	23 137 687	25 518 287
Goodwill	40 983 573	42 333 174
Crédits d'impôt recouvrables	184 470	184 470
Autre actif	640 000	530 000
Total des actifs	187 610 079\$	168 775 947\$
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants :		
Fournisseurs et autres créditeurs	17 607 886\$	12 451 669\$
Obligations locatives	450 199	450 125
Prêts et emprunts	3 206 830	3 180 927
Produits différés	270 767	17 601
Provisions	1 329 596	1 115 703
	22 865 278	17 216 025
Obligations locatives	1 015 183	1 141 314
Créditeurs à long terme	544 393	555 440
Passif d'impôt différé	4 630 531	5 015 106
Autre passif	2 036 399	1 217 769
Total des passifs	31 091 784	25 145 654
Capitaux propres :		
Capital social	238 047 782	213 876 454
Bons de souscription	19 472 542	18 597 776
Surplus d'apport	69 884 110	69 173 313
Cumul des autres éléments du résultat global	4 075 898	5 517 376
Déficit	(174 962 037)	(163 534 626)
Total des capitaux propres	156 518 295	143 630 293
Total des passifs et des capitaux propres	187 610 079\$	168 775 947\$

RAPPROCHEMENT DU BAIIA AJUSTÉ

Bien que le concept de BAIIA ajusté ne constitue pas une mesure financière ou comptable définie par les IFRS et qu'il puisse ne pas être comparable à d'autres émetteurs, il est largement utilisé par les sociétés. Neptune calcule son BAIIA ajusté en ajoutant au bénéfice net (à la perte nette) les charges financières nettes et les amortissements et en soustrayant le recouvrement d'impôts. D'autres éléments – comme la rémunération à base d'actions, les provisions pour litiges, les frais d'acquisition et les indemnités de départ et coûts connexes qui sont sans incidence sur la performance d'exploitation de la Société – sont également rajoutés au calcul puisqu'ils peuvent varier de manière importante d'une période à l'autre. Le fait d'effectuer des ajustements en fonction de ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Rapprochement du BAIIA ajusté¹

	Période de 3 mois terminée le 30 juin 2020	Période de 3 mois terminée le 30 juin 2019
	\$	\$
Perte nette	(11 427 411)	(6 452 148)
Ajouter (déduire) :		
Amortissement et dépréciation	2 758 761	1 083 675
Charges financières nettes	1 457 192	118 720
Rémunération à base d'actions	3 497 564	856 926
Provisions pour litiges	213 893	80 958
Frais d'acquisition	—	367 000
Indemnités et coûts reliés	207 061	412 488
Recouvrement d'impôt sur le résultat	(63 190)	(50 947)
BAIIA ajusté¹	(3 356 130)	(3 583 328)

¹ Le BAIIA ajusté n'est pas une mesure normalisée approuvée par les Normes internationales d'information financière (IFRS).